

SEANCE DU 10 MARS 2017

CCAS :

Présents : MM MASSIAS, SAVIGNAT, PATTEUW, Mmes PERLLAUD, DELHOMMEAU, VALLADE, OMET, BISSERIER, FOURNIER

Absents : Mme LEBRAUD Germaine a donné procuration à Monique PERILLAUD. Mr GERMANEAU Bernard, Mme GERMANEAU Odette, Mme CORDEAU Mylène. Mme PERILLAUD Monique a été désignée secrétaire de séance.

Le Compte de Gestion et le Compte Administratif 2016 sont adoptés à l'unanimité par les membres du CCAS.

Dépenses : 5070,50 € - Recettes : 5000,00 €

-Résultat de clôture : - 70,50 €

+ l'excédent de fonctionnement de l'année N – 1 = 1705,02 €

Total définitif = 1634,52 € pour l'année 2016

C'est le dernier Compte Administratif car depuis le 1^{er} janvier 2017, les dépenses sont prises sur le budget Commune. En conséquence, l'excédent de fonctionnement 2016 du CCAS sera repris sur le budget primitif de la commune 2017.

CONSEIL MUNICIPAL :

Présents : MM MASSIAS, FOURNIER, SAVIGNAT, Mme PERILLAUD, MM ROCHER, TUYERAS, SOULAT, PATTEUW, GRANET, Mmes DELHOMMEAU, LEBRAUD, VALLADE.

Absents et excusés : Mme Marie DEVESNE, Mr Dominique BOUZAGE, Mme Mylène CORDEAU.

Mme PERILLAUD Monique a été élue secrétaire de séance

Approbation du compte rendu du 27 janvier 2017.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2016

ASSAINISSEMENT ET COMMUNE

Les comptes sont adoptés à l'unanimité par le Conseil municipal.

ASSAINISSEMENT :

Fonctionnement :

- Dépenses : 8237,14 €
 - Recettes : 11 551,91 €
- } solde d'exécution : + 3314,77 €

Investissement :

- Dépenses : 1678,80 €
 - Recettes : 6387,00 €
- } solde d'exécution : + 4708,20 €

Avec les reliquats de l'année N – 1 – (2015)

- Excédent fonctionnement = 9246,75 €
- Excédent d'investissement = 48519,73 €

Les résultats définitifs sont :

- Fonctionnement : 12561,52 €
- Investissement : 53227,93 €

COMMUNE :

Fonctionnement :

- Dépenses : 374724,67 €
 - Recettes : 480453,66 €
- } solde d'exécution :
différence : (+) 105728,99 €

Investissement :

- Dépenses : 124170,78 €
 - Recettes : 167601,08 €
- différence : (+) 43 430, 30 €

Pour mémoire les reports de l'exercice N – 1 (2015)

- Excédent de fonctionnement = (+) 90 669,70 €
- Déficit d'investissement = (-) 31 941,58 €

Restes à réaliser : (investissement en cours ou non réalisés l'année N -1 mais qui peuvent l'être en début de l'année N).

- Dépenses = (+) 18400,00 €
 - Recettes = (-) 7372,00 €
- } (-) 11028,00 €

Les résultats définitifs sont :

- Fonctionnement : 196398,69 €
- Investissement : 460,72 €

LOCAL ECOLE :

Convention avec la Communauté de Communes pour versement de l'aide financière attribuée. Après délibération, le Conseil municipal accepte de signer une convention avec la Communauté de communes pour le versement d'une aide financière de 4673 € sur une totalité de travaux HT de 9346 €

INDEMNITES ELUS :

Une délibération est prise pour valider le changement de l'indice brut terminal sur lequel est calculé l'indemnité des élus à compter du 1^{er} Janvier 2017.
Accord du Conseil municipal. Une délibération sera prise.

ECHANGE DE TERRAINS : COMMUNE – MICHEL MARCHAND

Après de nouvelles discussions avec Mr Marchand, celui-ci accepte d'acheter le chemin rural qui traverse sa propriété pour un montant de 265 € correspondant à 530 m² x 0,50 €/m²
Il accepte de prendre en charge les frais de l'enquête publique et les frais notariés.
La commune, pour permettre le tracé du chemin rural jusqu'à l'accès à la voie communale n° 18, doit acheter à Mr Marchand le terrain cadastré E 995 (216 m²). Accord sur le prix de vente proposé d'un montant de 43,20 € - (0,20 €/ m²).
Les frais de notaire pour cette transaction seront à la charge de la collectivité.
Délibération sera prise et un commissaire enquêteur nommé pour l'enquête publique

PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNE (35 €/enfant) pour 6 enfants du collège de Chabanais ayant participé au voyage à Saint Larry.
Délibération prise par le Conseil municipal.

Délibération sera prise pour permettre le règlement des stores extérieurs de la mairie
pour un montant de 1903,00 € avant le vote du budget primitif 2017, ainsi que pour le véhicule utilitaire d'un montant de 27300 €.

CREATION D'UN SENTIER DE DECOUVERTE ET D'UNE ZONE DE PIQUE-NIQUE

Délibération sera prise pour l'obtention d'aides financières (contrat de ruralité, programme LEADER...)

- Différents devis sont présentés :
 - CETEF = 1245 €
 - AD Productions = 7508 €
 - ADEQUAT = 7819 €

QUESTIONS DIVERSES

- Deux adultes du chantier d'insertion de Confolens viendront aider les employés communaux les lundi 13 mars et mardi 14 mars. Coût : 50€ /jour soit 200 €.
- **Devis de plaques pour le plafond de la salle polyvalente d'un montant de 298,00 €**
Suite à la dégradation de la salle après la location du 28 janvier 2017, l'assurance des locataires a demandé un détail des tarifs. Il leur a été fourni un état mentionnant :
 - 2 plaques au plafond à changer,
 - 1 location de la nacelle,
 - Des heures de ménage supplémentaires pour la remise en état des locaux, soit un total de 631 €

L'assurance prend une partie des frais, le reste est à la charge des locataires.

Devis de Mr Fabien Desbordes

Alimentation des stores électriques posés récemment à la mairie : 187,80 € TTC.
Accord du Conseil municipal

Devis complémentaire TROISEL

Fermetures portes automatiques, barres anti-paniques pour la salle polyvalente : 1010 € HT. Accord du Conseil municipal.

- A partir du 15 mars, les mairies ne prendront plus les demandes de cartes d'identité papier, les habitants de Chirac pourront se rendre à la mairie de Chabanais ou à la mairie de Confolens.
- La tempête récente a entraîné quelques dégâts à l'Eglise, ancienne mairie, cantine, chapelle logement écoles (tuiles). La Mutuelle de Poitiers demande des photos et des devis. MM Durepaire et Faure seront contactés.
- La géolocalisation des rues est réalisée. Pour demander des devis, la commune va faire le comptage des plaques.
- De nouvelles cartes électorales vont être transmises par La Poste courant mars 2017.
- Mme Périllaud fait un compte-rendu de l'Assemblée Générale du CETEF à laquelle elle a participé ce même vendredi matin.

- Mme Delhommeau donne quelques informations suite à la réunion du Syndicat mixte de la Fourrière à laquelle elle a participé.

Fin de la réunion.